



**HAL**  
open science

## Le mobilier archéologique des puits de Sauzet (Drôme) : un instantané à La Tène D1 en bordure du Rhône

Julien Collombet, Yannick Teyssonneyre, Benjamin Clément, Charlotte  
Carrato, Thierry Argant, Guillaume Maza

### ► To cite this version:

Julien Collombet, Yannick Teyssonneyre, Benjamin Clément, Charlotte Carrato, Thierry Argant, et al.. Le mobilier archéologique des puits de Sauzet (Drôme) : un instantané à La Tène D1 en bordure du Rhône. Fabienne Olmer; Réjane Roure. Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Montpellier, 7-11 mai 2013), Mémoires (39), Ausonius Éditions, pp.941-956, 2015, 978-2-35613-133-1. hal-02042318

**HAL Id: hal-02042318**

**<https://hal.univ-lyon2.fr/hal-02042318v1>**

Submitted on 14 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# Le mobilier archéologique des puits de Sauzet (Drôme) : un instantané de La Tène D1 en bordure du Rhône

*Julien Collombet, Yannick Teyssonneyre, Benjamin Clément, Charlotte Carrato*

*avec la collaboration de Thierry Argant et Guillaume Maza*

Le projet d'aménagement, par la société ASF, d'un bassin de récupération des eaux le long de l'autoroute A7 à hauteur de la commune de Sauzet (Drôme), a entraîné la réalisation d'une fouille archéologique préventive. Cette dernière a été menée en 2011, sur une emprise de 7300 m<sup>2</sup>, sous la direction de Julien Collombet<sup>1</sup>. Implanté sur la terrasse alluviale rhodanienne, au nord-est de Montélimar et au cœur de la plaine de la Valdaine, le site se trouve à environ 5 km à l'est du cours actuel du Rhône. Il est traversé par un vaste paléochenal aux abords duquel sont apparues des structures en creux relevant de plusieurs phases d'occupations. Le comblement inférieur de ce paléochenal a livré de nombreux fragments de bois, charriés par le cours d'eau, et conservés en milieu humide, qui ont été datés de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire a.C. (Beta-312238 : 3360-3090 Cal. BC)<sup>2</sup>. Parmi les trois principales phases d'occupation mises en évidence, la plus ancienne remonte au Campaniforme récent (groupe rhodano-provençal : 2300-2200 a.C.). Elle est caractérisée par une série de fosses polylobées creusées dans un dépôt alluvial, aux abords immédiats du paléochenal dont le lit semble par la suite migrer progressivement vers le nord. Au cours de La Tène finale, et plus précisément dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C., cinq puits circulaires sont creusés dans la partie sud-est de l'emprise. Enfin, une inhumation en bâtière mise au jour à l'occasion de la phase de diagnostic<sup>3</sup>, ainsi que deux vastes fosses-dépotoirs, témoignent d'une occupation du site au cours de la première moitié du V<sup>e</sup> s. p.C. L'importante érosion des vestiges et la récente mise en culture de la parcelle ont fortement arasé les vestiges archéologiques, entraînant la disparition de tout niveau de sol. Nous nous attacherons ici sur le cas des puits laténiens et sur l'abondant mobilier qui en est issu.

## LES PUIITS DE LA TÈNE D1

L'opération a permis d'appréhender un site rural daté du II<sup>e</sup> s. a.C., l'une des phases chronologiques les moins renseignées du territoire présumé des *Segovellauni*. Ce territoire est traditionnellement défini par rapport au contour de la cité de Valence, elle-même déterminée par référence aux limites territoriales du diocèse de Valence<sup>4</sup>. Rappelons que le site est implanté dans la partie méridionale de cet ensemble, à proximité des territoires des Tricastins, des Helviens et des Voconces.

L'occupation protohistorique du site de Sauzet est caractérisée par une série de cinq puits circulaires (fig. 1). Ceux-ci se présentent sous la forme de fosses profondes (2,25 m à plus de 3 m pour un diamètre d'ouverture de 0,70 m à 1 m), à profil cylindrique, légèrement renflé dans la moitié inférieure (F132, F149 et F155), ou tronconique (F120 et F136). Ils sont dépourvus de toute trace de cuvelage. Ils sont répartis sur une surface d'environ 1 700 m<sup>2</sup>, et aucune organisation particulière ne semble avoir dicté le choix de leur implantation. Notons toutefois que trois d'entre eux présentent un alignement nord-

1. Collombet 2012.

2. Datation 14C réalisée par le laboratoire Beta Analytic de Miami (Floride).

3. Néré 2011.

4. Barruol 1999, 267-272.

ouest/sud-est (F120, F149 et F155). Leur abandon au cours de La Tène D1 a pu être mis en évidence par la présence, au sein de leur remplissage, d'un mobilier abondant, homogène et typologiquement datable de la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. L'étude et les remontages effectués sur le mobilier céramique provenant de ces différents puits ont également permis d'établir la simultanéité de leur comblement qui présente en outre une même dynamique : aux couches hydromorphes des niveaux inférieurs, succède une alternance de couches-dépotoirs correspondant à leur abandon. Un dernier remblai vient enfin sceller leur partie sommitale. Rattachable au tout début de la présence romaine dans la *Provincia*, l'important lot de céramiques issu de ces ensembles clos est constitué d'amphores italiques, de *dolia* et de céramiques dont le faciès dénote de fortes influences méridionales. D'autre part, plusieurs fragments d'instruments de mouture ainsi qu'un lot conséquent d'éléments de calage en terre cuite (tores), associés à des fragments de sole perforée et de parois de four ou de grill, semblent témoigner de la proximité de structures domestiques, dont aucune trace n'a par ailleurs été observée sur l'emprise de l'opération archéologique.

### Le puits F120

Implanté en limite d'emprise dans la partie sud-est du site, le puits F120 présente un creusement de plan circulaire d'un mètre de diamètre, postérieurement recoupé dans sa partie sud par l'installation d'une petite fosse (F122). Son profil est tronconique et son fond, en cuvette, atteint une profondeur de 2,85 m. Son comblement est formé par neuf unités stratigraphiques (fig. 1). Les niveaux inférieurs sont caractérisés par une alternance de couches de sédiments hydromorphes et de galets provenant de la terrasse alluviale quaternaire constituant la partie inférieure de l'encaissant du puits. Il semble d'ailleurs fort probable que sa forme tronconique résulte d'un phénomène de sape opéré par le battement de la nappe phréatique, dont témoignent d'abondantes traces d'oxyde de fer. À ces strates succède une série de couches de remblais fortement anthropisés qui viennent sceller la structure.

Le comblement de ce puits a livré un abondant mobilier. Outre le lot de céramiques, que nous aborderons par la suite, deux fragments de meule en basalte, quelques fragments de sole et de grill ainsi que plusieurs fragments de tores en argile, témoignent de la pratique d'activités domestiques ou économiques aux abords du site. Le comblement du puits F120 a également livré quelques restes osseux<sup>5</sup> appartenant à des Mammifères de grande taille et de taille moyenne ainsi qu'un fragment de mandibule de chien. D'autre part, les prélèvements sédimentaires réalisés ont permis l'étude de carporesses, bien conservés et relativement abondants dans la partie inférieure de la structure<sup>6</sup>. Il en ressort une prédominance de céréales parmi lesquelles figurent l'orge vêtue (*Hordeum vulgare*), les blés nus (*Triticum aestivum/durum* et *T. aestivum/durum* type *compactum*) et l'amidonnié (*Triticum dicoccum*), ainsi que la présence discrète d'une légumineuse : la fève (*Vicia faba*). Ces carporesses semblent correspondre à des produits destinés à la consommation humaine et concordent avec les espèces dominantes dans les cultures céréalières à partir du Second âge du Fer<sup>7</sup>.

### Le puits F132

Situé à 33 m au sud-ouest de F120, le puits F132 est pourvu d'un creusement circulaire d'un mètre de diamètre et d'un profil globalement cylindrique, légèrement renflé dans sa moitié inférieure (fig. 1 et 2). La hauteur totale conservée est de près de 3 m. Six unités stratigraphiques constituent son comblement. Comme dans le cas précédent, le fond est formé de couches hydromorphes alternant avec les dépôts d'argiles fines et de galets issus de la terrasse alluviale. Ces dernières sont recouvertes d'un amas de blocs de grès, dont certains sont rubéfiés et thermofractés, de quelques gros galets et de fragments de meule. Enfin, deux épaisses couches de remblais scellent la structure.

Le comblement du puits F132 recelait un lot de mobilier très similaire à celui provenant du puits F120. Issu des différentes couches du comblement, l'ensemble apparaît très homogène. L'épandage de blocs a livré six fragments appartenant à trois meules rotatives en basalte ainsi que les fragments d'un probable élément de parure et d'un instrument de toilette ou de cosmétique en bronze. Le squelette d'un chevreuil (*Capreolus capreolus*) reposait couché sur le côté gauche à environ 0,50 m au-dessus du fond du puits, la tête au nord. Les connexions anatomiques sont conservées, y compris au

5. Étude archéozoologique réalisée par T. Argant (Collombet 2012, 164-165).

6. Étude carpologique réalisée par N. Rovira (Collombet 2012, 167-170).

7. Bouby 2010.

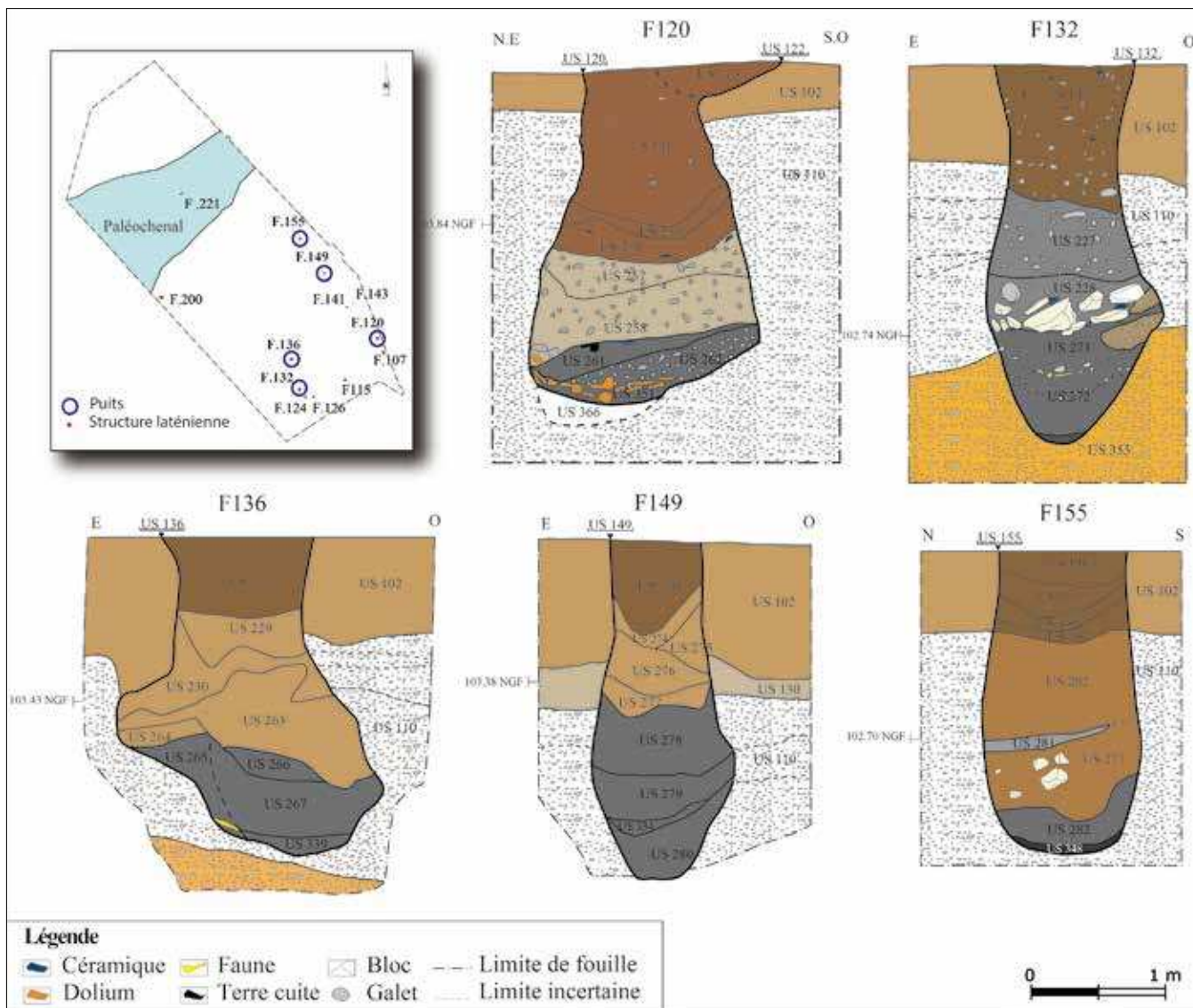


Fig. 1. Plan de situation et coupes stratigraphiques des puits de Sauzet (DAO J. Javelle et J. Collombet).

niveau des petits os flottants. Les membres antérieurs et postérieurs sont disposés en position allongée et la cage thoracique est écrasée sur place. Les indices en notre possession nous permettent de supposer qu'il s'agit vraisemblablement d'un animal noyé suite à sa chute dans le puits. S'agissant d'un individu rentrant dans sa seconde année (12-15 mois), on peut estimer que l'incident s'est déroulé pendant la période estivale. Enfin, quelques restes osseux appartenant à des Mammifères de taille moyenne et de grande taille, parmi lesquels figurent un boeuf (*Bos taurus*) et un cheval, ont également été mis au jour au sein du comblement de ce puits.

### Le puits F136

Implanté à une dizaine de mètres au nord du fait F132, le puits F136 présente un plan circulaire d'un mètre de diamètre et un profil grossièrement tronconique et assez irrégulier (fig. 1). Comme pour le puits F120, le battement de la nappe phréatique semble avoir provoqué la sape de la partie inférieure du creusement. La hauteur totale conservée est



Fig. 2. Le puits F132 vu du nord (cl. Archeodunum).

### Le puits F155

Implanté à 15 m au nord-ouest de F149, le puits F155 est le plus septentrional de la série (fig. 1). Son creusement, circulaire, présente un diamètre de 0,90 m et un profil cylindrique aux parois très légèrement renflées (fig. 1). Conservées sur une hauteur totale de 2,25 m, neuf unités stratigraphiques ont été identifiées dans le remplissage de la structure. Comme cela a été observé pour les autres puits, la partie inférieure de F155 est constituée de couches d'argiles fines très hydromorphes, et ici particulièrement charbonneuses, surmontées en partie supérieure d'une série d'épais apports de remblais contenant quelques blocs de grès épars.

Le mobilier issu du comblement du puits F155 est uniquement constitué de céramiques dont les formes sont très similaires et tout à fait contemporaines de celles issues des autres structures.

de 2,40 m. La dynamique de comblement de ce puits, caractérisée par neuf unités stratigraphiques, est similaire à celle qui a été observée sur les autres exemplaires : aux couches hydromorphes de la partie inférieure succèdent un épandage de petits blocs de grès marquant l'abandon de sa fonction première, et une série de remblais le scellent définitivement.

Le mobilier réparti au sein des différentes couches de comblement apparaît tout à fait similaire à celui provenant des autres puits. Deux fragments de paroi en torchis, probablement liés à la destruction d'une architecture en terre, deux fragments de plaque de foyer et deux fragments de meule en basalte témoignent de la proximité d'un habitat contemporain et de la fonction de dépotoir jouée par la structure après son abandon. Notons également la présence de quelques restes osseux parmi lesquels ont pu être identifiés un bovin et un Capriné.

### Le puits F149

Situé à une trentaine de mètres au nord-ouest de F120, le puits F149 présente un plan circulaire de 0,70 m de diamètre et un profil cylindrique, légèrement renflé dans sa moitié inférieure (fig. 1). La hauteur totale conservée est de 2,50 m. Neuf unités stratigraphiques, répondant toujours au même schéma de déposition, constituent son comblement. L'abandon de la structure est ici marqué par le rejet de très nombreux fragments de tores surmontés par un épandage de galets, de blocs de grès et de mobilier.

Deux fragments de meule en basalte, ainsi qu'un lot de plus de 80 fragments de tores associé à quatre fragments de paroi de four complètent le mobilier céramique mis au jour au sein du comblement du puits. L'ensemble du mobilier archéologique apparaît très homogène et synchrone.

## LE MOBILIER CÉRAMIQUE

Les puits ont livré un lot de 137 vases pour 2630 fragments. On notera la prépondérance des individus de céramiques communes et de céramiques fines sur les *dolia* et les amphores (fig. 3, n°1). A contrario, en nombre de restes (N.R.), ce sont les *dolia* qui dominent largement, du fait de l'état de grande fragmentation de ces conteneurs (fig. 3, n°2 et fig. 4, n°1).

L'ensemble du répertoire de formes est relativement homogène d'une couche à l'autre, mais aussi, et surtout d'une structure à l'autre, ce qui plaide en faveur d'une contemporanéité tant pour les différentes phases de comblement observées au sein des puits qu'entre les puits eux-mêmes. En effet, les mêmes formes d'amphores, de vaisselle de service, de cuisine, et de *dolia* se retrouvent à l'identique au sein des cinq structures. On notera la place prise par le mobilier issu du puits F120. Il constitue ainsi le référentiel qui permet, en comparant le mobilier issu des autres structures, de s'assurer de la contemporanéité de ces différents remplissages. Quantitativement, les lots issus des autres structures apparaissent relativement équivalents.

Les différentes répartitions des NMIp et NR par famille de mobilier et structure permettent d'affiner cette vision (fig. 3, n°3 et 4). Ainsi, toutes familles confondues, le puits F120 présente systématiquement les plus grandes quantités de mobilier.

La vaisselle de service est principalement illustrée par des jattes à bord renflé identifiables à la série 9 des Grises celtiques et datables entre -250 et le début de notre ère. Ce type de vaisselle se retrouve dans tous les puits à l'exception de F149. La grande variété de jattes à bord renflé constitue l'essentiel du répertoire pour le site de Sauzet. Cette variété affecte tant le volume de la lèvre que sa forme, qui se décline entre des modèles aux lèvres aplaties (fig. 5, n°4 et 8), ourlées (fig. 5, n°2, 9, 14, 15 et 16), très ourlées et rentrants (fig. 5, n°1, 3 et 7), et enfin à forme "classique" tendue et renflée, bien connue sur l'*oppidum* du Barry, est également attestée au Beaucet, à Entremont et à Beaume-de-Venise<sup>8</sup> (fig. 5, n°10, 11 et 18). Ce type de jatte est fréquent dans le département de la Drôme. On le retrouve dans les contextes de La Tène finale des sites Châtaigniers-sud à Monvendre<sup>9</sup>, de

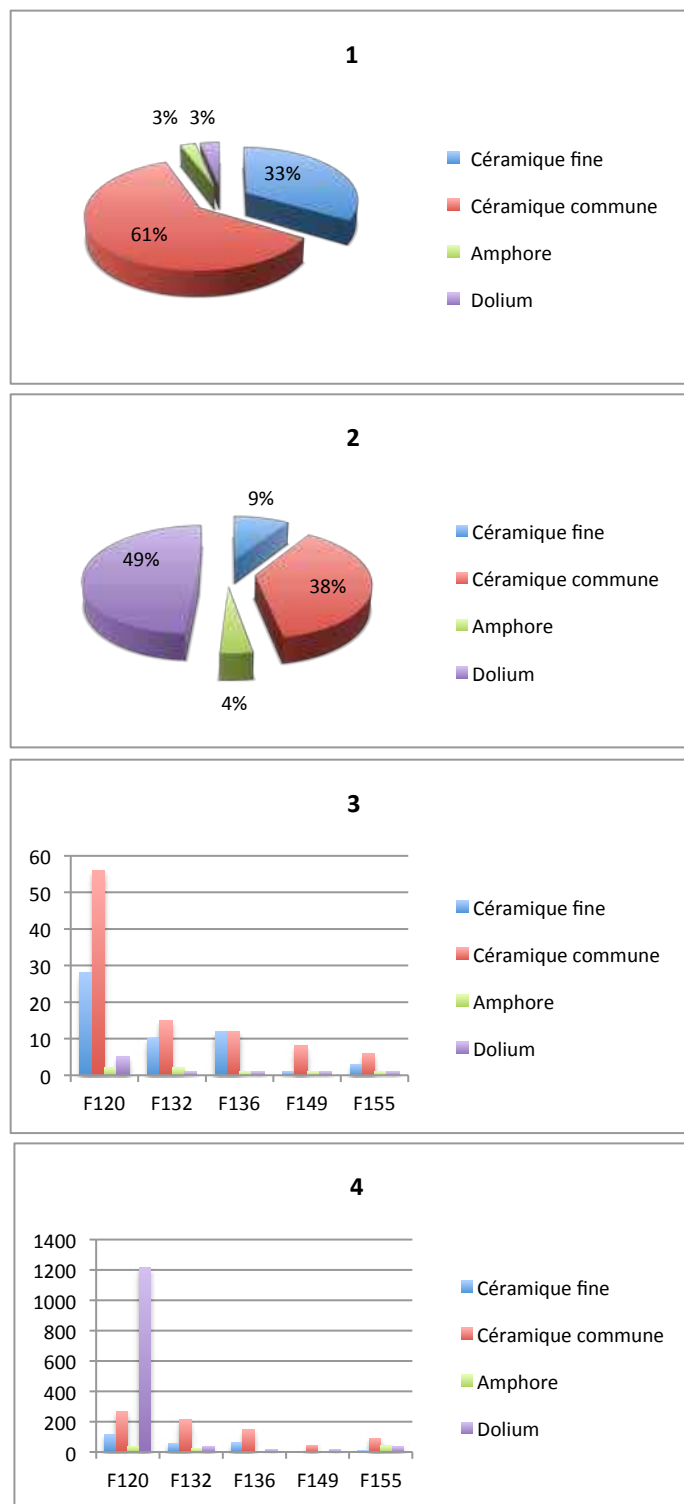


Fig. 3. Graphiques de répartition du mobilier céramique : 1. Synthèse de l'ensemble des individus du mobilier céramique par famille (N.M.I.p) de la phase laténienne ; 2. Synthèse de l'ensemble des fragments du mobilier céramique par familles (N.R.) de la phase laténienne ; 3. Répartition des NMIp par puits et catégories de céramique ; 4. Répartition des NR par puits et catégories de céramique (réalisation Y. Teyssonneyre).

8. Arcelin 1981, 59.

9. Saintot 2002, 650, fig. 7, n°17-18.

**N° 1**

Catégories	Productions	N.M.I.p	% N.M.I.p	N.R.	% N.R
Fine	Campanienne A	1	2%	3	1,20%
Fine	Grise fine	49	94%	233	94,4 %
Fine	Peinte	1	2%	3	1,2 %
Fine	Paroi fine	1	2%	8	3,2 %
<b>TOTAL Céramique fine</b>		<b>52</b>	<b>33,60%</b>	<b>247</b>	<b>9,20%</b>
Commune	Com. claire calcaire	24	25,6%	367	36,10%
Commune	Com. italique	1	1%	2	0,20%
Commune	Com. rouge	1	1%	4	0,40%
Commune	CNT mode A	34	36,2%	266	26,10%
Commune	CNT mode A lissée	7	7,4%	88	8,70%
Commune	CNT mode A poissée	1	1%	37	3,60%
Commune	CNT mode B	18	19,2%	233	23%
Commune	CNT mode B lissée	8	8,6%	20	1,90%
<b>TOTAL Céramique commune</b>		<b>94</b>	<b>60,60%</b>	<b>1017</b>	<b>37,90%</b>
Amphore	Italique	3	75 %	98	94,2%
Amphore	Non identifiée	1	25%	6	5,80%
<b>TOTAL Amphore</b>		<b>4</b>	<b>2,6%</b>	<b>104</b>	<b>3,90%</b>
Dolia	CNT mode A	5	100%	1313	100%
<b>TOTAL Dolium</b>		<b>5</b>	<b>3,20%</b>	<b>1313</b>	<b>49%</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>155</b>	<b>5,78%</b>	<b>2681</b>	<b>100%</b>

**N° 2**

Fait/Us	N° Vase	Hauteur (cm.)	Largeur (cm.)	Inclinaison (°.)	Diamètre (cm.)
F120 / US 261	9	?	2,5	?	?
F155 / US 186	3	3,5	3,5	58	14
F132 / US 133	11	3,6	2,7	65	14
F145 / US 231	1	3	3	50	14

Fig. 4. 1. Tableaux de distribution du mobilier céramique de la phase laténienne par catégories et productions ; 2. Détail des critères morphologiques des NMIp d'amphores (réalisation Y. Teyssonneyre).

la ZAC de Lautagne à Valence<sup>10</sup>, mais aussi à Saint-Martin 2 à Chabrillan<sup>11</sup>. Cette forme est également produite en commune claire calcaire (fig. 6, n°37). On notera cependant que les formes très ourlées de cette série renvoient plus nettement aux exemplaires du Pègue<sup>12</sup> et du Barry<sup>13</sup>. La forme possédant un fond annelé permet de distinguer le type B de la série 9 (fig. 5, n°6). Enfin, la présence d'une jatte à bord convergent et lèvre arrondie marquée par une carène vive renvoyant clairement au type B de la série 8 permet de circonscrire le cadre chronologique de ces productions entre -200 et -100 a.C. (fig. 5, n°5). Contrairement aux quelques fragments de Campaniennes A et de céramiques peintes, plusieurs tessons de parois fines permettent de préciser le cadre chronologique. Dans le quart sud-est de la Gaule, ces productions ne sont en effet diffusées qu'à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>14</sup>.

10. Ferber 2011, 163, fig. 52, F.13106-Inv.101.

11. Billaud 2002, 714, fig. 2, n°5.

12. Lagrand & Thalmann 1973 : pl. XXXV, n°13 et 17.

13. Arcelin 1981, 59, fig. 15, n°87.

14. Py *et al.* 1993.

Les communes claires à pâte calcaire revêtent, par leur proportion et leur répertoire de formes, un caractère original au sein du lot. On note tout d'abord la présence de cruches identifiables au type 1c des communes claires récentes<sup>15</sup>, datées entre -200 et -75 dans les contextes méridionaux (fig. 6, n°31 et 34), mais aussi au type 2b datées entre -150 et -50 a.C. (fig. 6, n°23 à 27). Toutefois, l'originalité du répertoire est essentiellement imputable aux imitations de mortiers massaliètes et/ou italiques. La forme dominante caractérise des mortiers à bords en marli légèrement pendant ou tendant vers l'horizontale dont les diamètres oscillent entre 22 et 28 cm. En effet, la grande majorité des mortiers identifiés est plus particulièrement assimilable à la forme A3 de la série 633 des céramiques communes à pâte claire massaliète (fig. 6, n°30, 32, 33 et 35). Comme

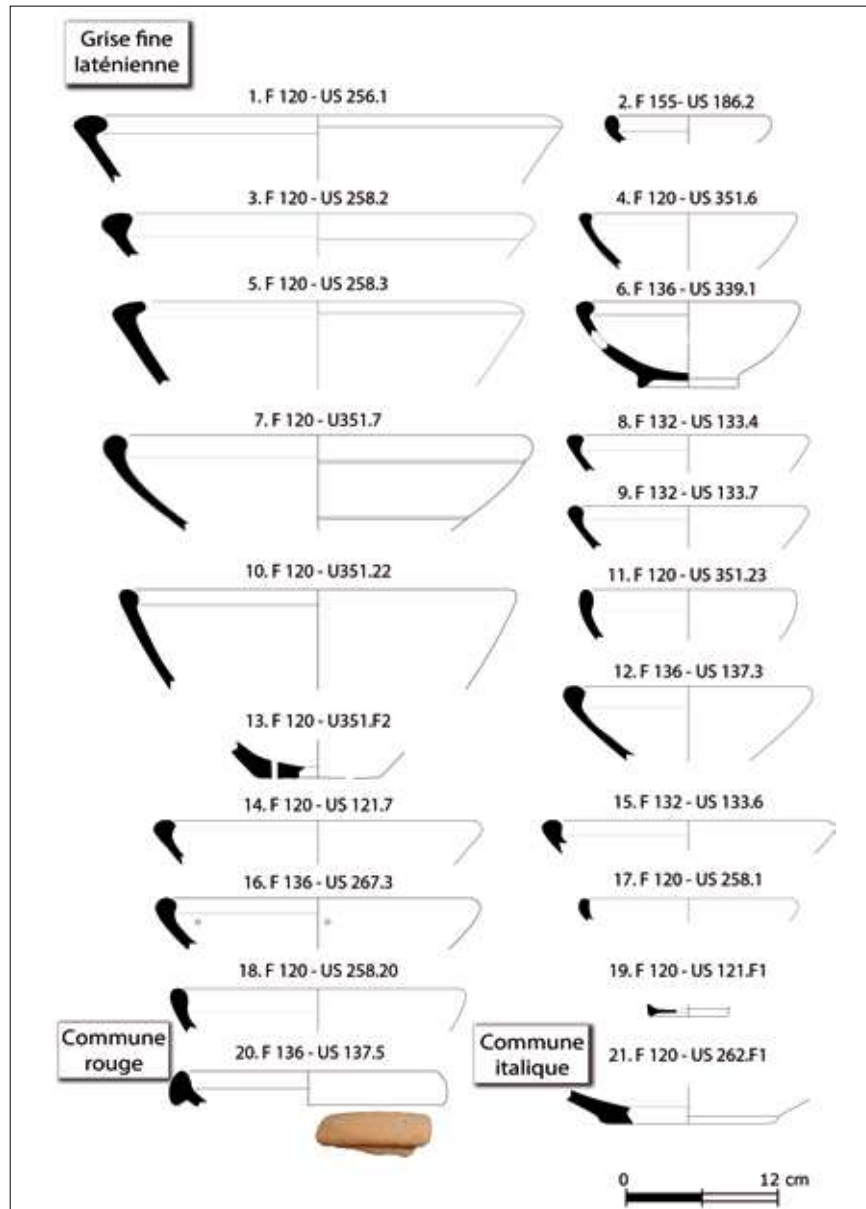


Fig. 5. Ensemble céramique issu des différents puits (dessins et DAO Y. Teyssonneyre).

15. Py *et al.* 1993, 223.



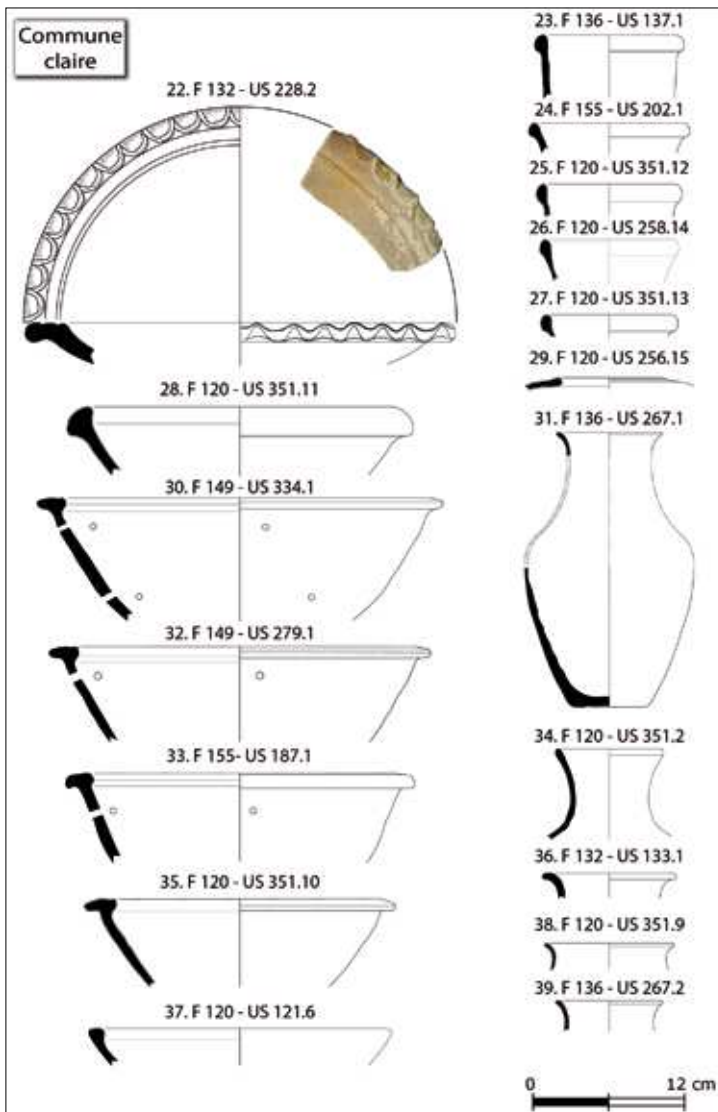


Fig. 6. Ensemble des céramiques communes claires issu des différents puits (dessins et DAO Y. Teyssonneyre).

pour les grises fines (fig. 6, n°16), plusieurs exemplaires présentent sur leur vasque des trous de suspensions de 5 mm de section, réalisés avant cuisson, dont la disposition en quinconce est régulière et répétitive. Cet état de fait surprenant suggère sans doute une utilisation autre que celle traditionnellement dévolue aux mortiers. Datée entre -200 et -100 dans les contextes méridionaux<sup>16</sup>, cette forme est également présente sous la variante A1 du type, dont on rappellera que sa production s'étale entre -400 et -100 a.C. (fig. 6, n°22). Caractérisé ici par un mortier de 28 cm de diamètre, à bord en marli orné de cannelures et d'une bande rapportée digitée sur l'extrémité de la lèvre, ce modèle présente des parois plus épaisses que celles des précédents. Des exemplaires comparables sont recensés au Pègue dans les niveaux datés du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C.<sup>17</sup> et dans les contextes tardo-républicains de La Condamine à Pontaix<sup>18</sup>. Large de 24 cm, le dernier type de mortier à bord redressé en amande triangulaire et à lèvre non dégagée (fig. 6, n°28), est identifiable au type 624 des claires massaliètes, daté entre -375 et -125 a.C.<sup>19</sup>. On retrouve également cette forme au sein des communes rouges (fig. 6, n°20). Ces différents types de productions périssent à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. Enfin, l'unique urne recensée présente une forme atypique à embouchure rétrécie et lèvre moulurée de 9 cm de diamètre (fig. 6, n°29). Cette forme pourrait être rapprochée des séries des claires massaliètes relatives au Premier âge du Fer. En l'absence d'élément comparable, on suggérera qu'il pourrait s'agir d'une forme dérivée du *dinos* grec.

Les céramiques communes restent largement dominées par les différentes catégories de céramiques non tournées. Sans compter les gobelets, ces dernières présentent un éventail de cinq types de formes principaux, bien illustré au sein du puits F120, et qui se retrouve dans tous les autres puits. La première

concerne le pot ou urne à profil facetté en "S", dont il existe différentes variantes (fig. 7, n°47, 49, 57 à 60). Cette production typique du Second âge du Fer est associée à des coupes de type CNT-PRO A3 (fig. 7, n°45), qui perdurent durant tout l'âge du Fer. La forme CNT-PRO C3c, qui devient courante à partir 250 a.C. en Provence occidentale, subsiste jusqu'à la fin de la Tène finale. Mentionnons également la présence de coupes/bols de forme hémisphérique à bord et lèvre évasés simples (fig. 7, n°41) à légèrement rentrant (fig. 7, n°43), renvoyant à une variante plus ancienne du type précédent (CNT-PRO C3a) et dont la forme se perpétue cependant jusqu'au début de notre ère. Le type CNT-PRO-J2 qui rassemble des jattes, dont les formes font écho aux coupes de type CNT-PRO A3 (fig. 7, n°40, 44 et 53), est généralement daté entre -150 et le début de notre ère. Parmi les gobelets comptabilisés, les deux premiers présentent des formes tronconiques relativement comparables,

16. Py *et al.* 1993, 229.

17. Lagrand & Thalmann 1973, 158, pl. XXXIX, n°6.

18. Teyssonneyre *et al.* 2014, 625, fig. 5, n°5.

19. Py *et al.* 1993.

à bords déversés et lèvre arrondie légèrement renflée. (fig. 7, n°61 et 62). Ces deux gobelets renvoient plus nettement au type CNT-PRO 8b1 dont les formes sont datées entre la fin du II<sup>e</sup> s. a.C. et le début de notre ère<sup>20</sup>. Le troisième exemplaire est caractérisé une forme tronconique à col lissé, bord déversé et lèvre arrondie simple. Décoré d'impressions ovoïdes réalisées au bâtonnet sur l'épaulement et de fines stries verticales sur la panse, sa capacité peut être estimée à 0,5 litre (fig. 7, n°51). Les deux couvercles illustrés possèdent un diamètre de 16 cm ainsi qu'une forme haute, à flanc rectiligne (fig. 7, n°55 et 56). Malgré une distinction morphologique au niveau des lèvres, ces deux couvercles hauts restent très comparables morphologiquement parlant, et peuvent être associés à la forme CNT-PRO V1a, dont on rappellera la permanence durant tout l'âge du Fer<sup>21</sup>. Enfin, la forme CNT-PRO-U7a, correspond à des pots ou urnes à bord divergent légèrement évasé, à lèvre allongée arrondie et col convergent, généralement attribuable à la période comprise entre -125 et le début de notre ère<sup>22</sup> (fig. 7, n°46, 48, 50 et 52). Au final, l'ensemble des critères observés sur les céramiques non tournées renvoie de manière globale au Second âge du Fer et leur attribution chronologique permettent également de situer ces productions à partir de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C. : contenance moyenne à faible, brossage de la panse, poissage, voire lissage du col, galbe, épaulement marqué, bord divergent.

Ce *corpus* de formes est présent dans tous les puits, ce qui renforce encore l'hypothèse d'un même assemblage disséminé parmi ces différentes structures. Cette batterie de cuisine est largement influencée par le répertoire provençal qui livre l'essentiel des comparaisons. Les influences plus méridionales, étayées par la discrète présence de fragments de mortier italique (fig. 5, n°21), sont également perceptibles à travers les différentes imitations de modèles massaliètes et/ou italiques qui permettent d'établir, pour ces productions, un *terminus post quem* à situer à la fin du II<sup>e</sup> s. a.C.

Enfin, les amphores sont très faiblement représentées, avec moins de 4% du total des fragments recueillis. Les trois individus recensés permettent de distinguer la présence de trois formes précoces d'amphores dites gréco-italiques, caractérisées par un bord triangulaire court et une base concave, appartenant aux productions méridionales (fig. 8, n°63).

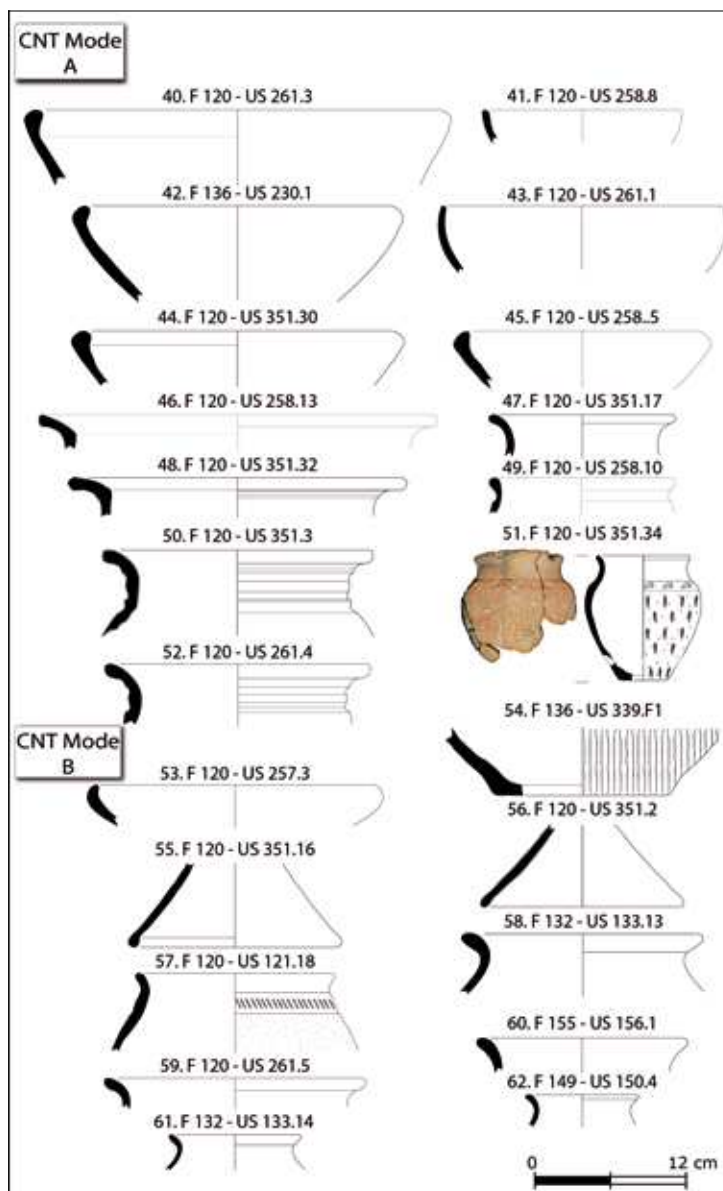


Fig. 7. Ensemble des céramiques non tournées issu des différents puits (dessins et DAO Y. Teyssonneyre).

20. *Ibid.*, 328.

21. Py *et al.* 1993, 329.

22. Py *et al.* 1993, 327.

De même on signalera la présence d'une amphore Dressel 1A de forme précoce, à bord triangulaire (fig. 8, n°62). On associera à ces tessons, l'exemplaire typologiquement comparable mis au jour dans l'une des fosses du <sup>v</sup>e s. p.C. Cette forme, plus ancienne, renvoie cependant aux amphores gréco-italiques typologiquement attribuables à la première moitié du <sup>ii</sup>e s. a.C. Les trois individus issus des puits F120, F132 et F155, permettent également de considérer ce lot comme un même ensemble puisqu'ils sont typologiquement attribuables à la seconde moitié du <sup>ii</sup>e s. a.C. (fig. 4, n°2).

La quantité importante de fragments de *dolia* conservés dans les puits (par exemple dans le puits F120 ; fig. 9) a permis des remontages et la restitution graphique de trois de ces conteneurs, sur cinq individus identifiés (fig. 8, n°65 à 67). Il s'agit de *dolia* de tradition locale, d'une hauteur comprise entre 90 et 110 cm, à panse ovoïde et col convergent,

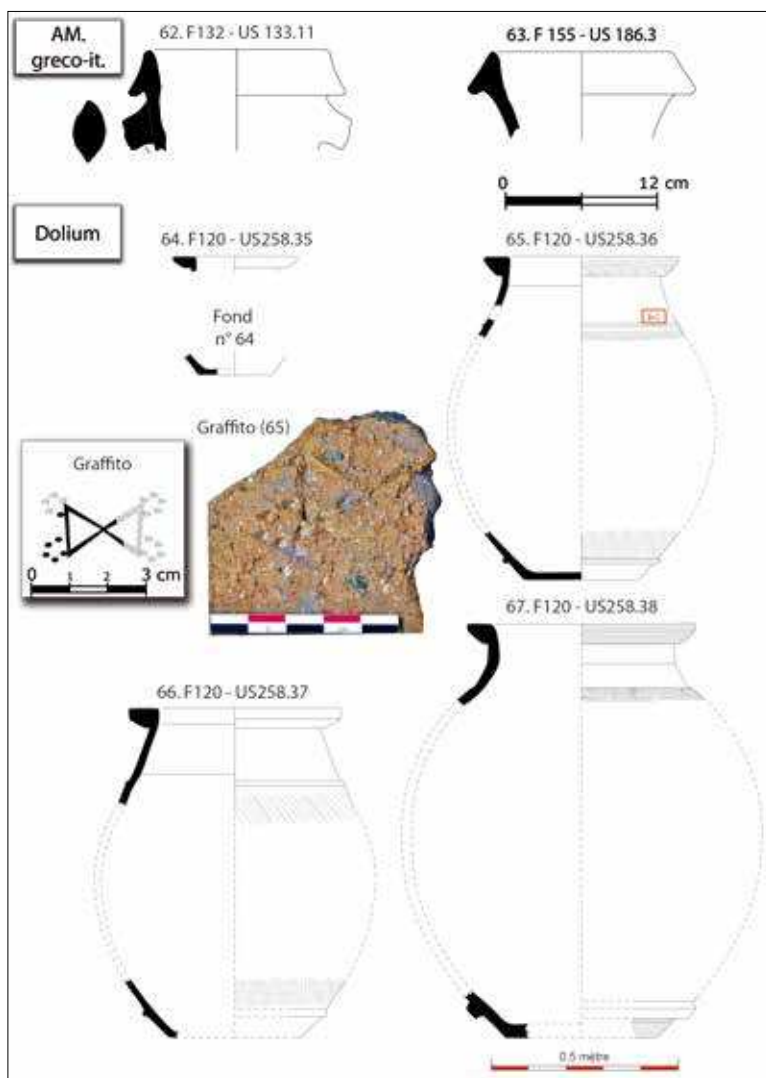


Fig. 8. Amphores et dolia issus des différents puits (dessins Y. Teyssonneyre et C. Carrato ; DAO Y. Teyssonneyre).

et dotés d'un bord triangulaire. Deux types de forme sont représentés : à lèvres triangulaire droite ou étirée correspondant à des grands et des petits modules<sup>23</sup> (fig. 8, n°64). Les restitutions proposées permettent d'évaluer la capacité des grands modules entre 200 et 300 litres. L'épaule et le fond des *dolia* présentent régulièrement un cordon horizontal, davantage marqué sur le bas de la panse. Si la présence de cordons "hauts" est une caractéristique ancienne, qui apparaît dès le <sup>v</sup>e s. a.C. en Gaule<sup>24</sup>, son association avec un cordon "bas" est plus récente puisque l'on en connaît des exemples à partir du <sup>ii</sup>e s. a.C.<sup>25</sup>. Par ailleurs, les cordons "hauts" semblent disparaître durant la seconde moitié du <sup>i</sup>er s. a.C.. En définitive, les remarques relatives aux cordons, associées aux caractéristiques morphologiques des bords, permettent de fixer la datation des *dolia* de ce lot entre le <sup>ii</sup>e s. et le début du <sup>i</sup>er s. a.C.<sup>26</sup>.

Il convient de mentionner la découverte d'un fragment de *graffito*, incisé sur la partie haute d'un *dolium* (fig. 8, n°65). Il s'agit de deux triangles placés en miroir et dont les deux angles externes sont couronnés de cinq points. On connaît quelques exemples d'incisions triangulaires<sup>27</sup> à Entremont et au Baou Roux pour des contextes chronologiques similaires<sup>28</sup>. Un seul exemple, découvert à Entremont reprend le même motif de deux triangles soudés par un des sommets, formant une sorte de "sablier". Il est toutefois disposé verticalement et ne présente pas le bouletage de l'exemplaire de Sauzet. Ces

23. Aucune restitution n'a pu être proposée pour les exemplaires de petits modules, mais il ne fait aucun doute qu'ils ne devaient pas dépasser les 70 cm de haut et une capacité de 100 litres.

24. Verdin *et al.* 1996, 178.

25. Brun *et al.*, 1998, 51 ; Tardieu 1976.

26. Py *et al.* 1993, 404-405.

27. Toujours réalisées au peigne ou à la pointe, sur la pâte fraîche.

28. Tardieu 1976, 71.

marques reproduites de manière répétitive sont interprétées comme un motif décoratif, ou des marques de potier lorsqu'elles sont isolées.

La mise en évidence de traces noirâtres à l'intérieur et à l'extérieur de certains fragments renvoie à l'utilisation de ces jarres. Si certains de ces dépôts semblent liés à des facteurs taphonomiques, indiquant notamment la stagnation d'eau dans le fond des puits, d'autres traces doivent être interprétées comme des restes liés au poissage ou au nettoyage des jarres. Dans le premier cas, on a constaté que plusieurs fragments de panses portaient des traces de coulures ou des accumulations de poix qui sont traditionnellement reliées au stockage du vin<sup>29</sup>. Mais il ne faut cependant pas écarter la possibilité d'un stockage de denrées alimentaires diverses (céréales, eau, fruits, graisse animale ou végétale...) puisque les traces de coup de feu témoignent aussi de la pratique annuelle de nettoyage et d'assainissement des jarres par des braises ou des torches enflammées. Les cinq jarres pourraient en définitive provenir d'un ou plusieurs habitats proches et avoir été employées dans le cadre du stockage domestique de courte durée<sup>30</sup>. C'est peut-être dans ce cadre qu'il faut interpréter les traces de peinture rouge qui ont été observées sur certains fragments et qui restent à notre connaissance sans parallèle connu. Il pourrait s'agir de restes d'inscriptions indiquant la capacité, le contenu ou la date de mise en *dolium*, à moins qu'il ne s'agisse d'un décor couvrant la partie haute du conteneur, comme semblent le suggérer plusieurs fragments qui présentent des aplats de couleur.

Pour résumer, le mobilier céramique permet de dater l'ensemble de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. a.C., au vu des différentes attributions chronologiques par catégories et formes. Les éléments de comparaison plaident en faveur d'un mobilier d'influence méridionale, qui trouve de bons échos parmi les sites composant le "groupe nord-Vauclusien" défini par P. Arcelin pour les céramiques peintes. Les contextes synchrones de la plaine Valentinoise, et celui de Soyons étant cependant mal connus, nous nous garderons toutefois de tirer quelques conclusions que ce soit.

## LES VESTIGES DE FOUR

Le mobilier en terre crue rattaché à la phase laténienne provient essentiellement du comblement de deux puits situés en bordure orientale du site (F120 et F149). Ainsi, deux fragments de sole perforée, bien conservés, ont été découverts au fond du puits F120. D'une épaisseur de 5 cm, ils permettent de restituer une structure de combustion avec une chambre de chauffe circulaire d'un diamètre d'environ 0,85 m. Cette sole est percée d'un semis de trous réguliers (d'un diamètre de 3 cm) espacés tous les 2,50 à 4 cm (fig. 10, n°1). Deux espaces pleins ont été observés : le premier, d'environ 8 cm de large, est situé le long de la paroi ; le second, avec un diamètre de 12 cm, correspond au centre du four. Cinq fragments



Fig. 9. Épandage de *dolia* au sein du puits F120 (cl. Archeodunum).

29. Brun 2003, 61-69.

30. Garcia 1987, 58-60.

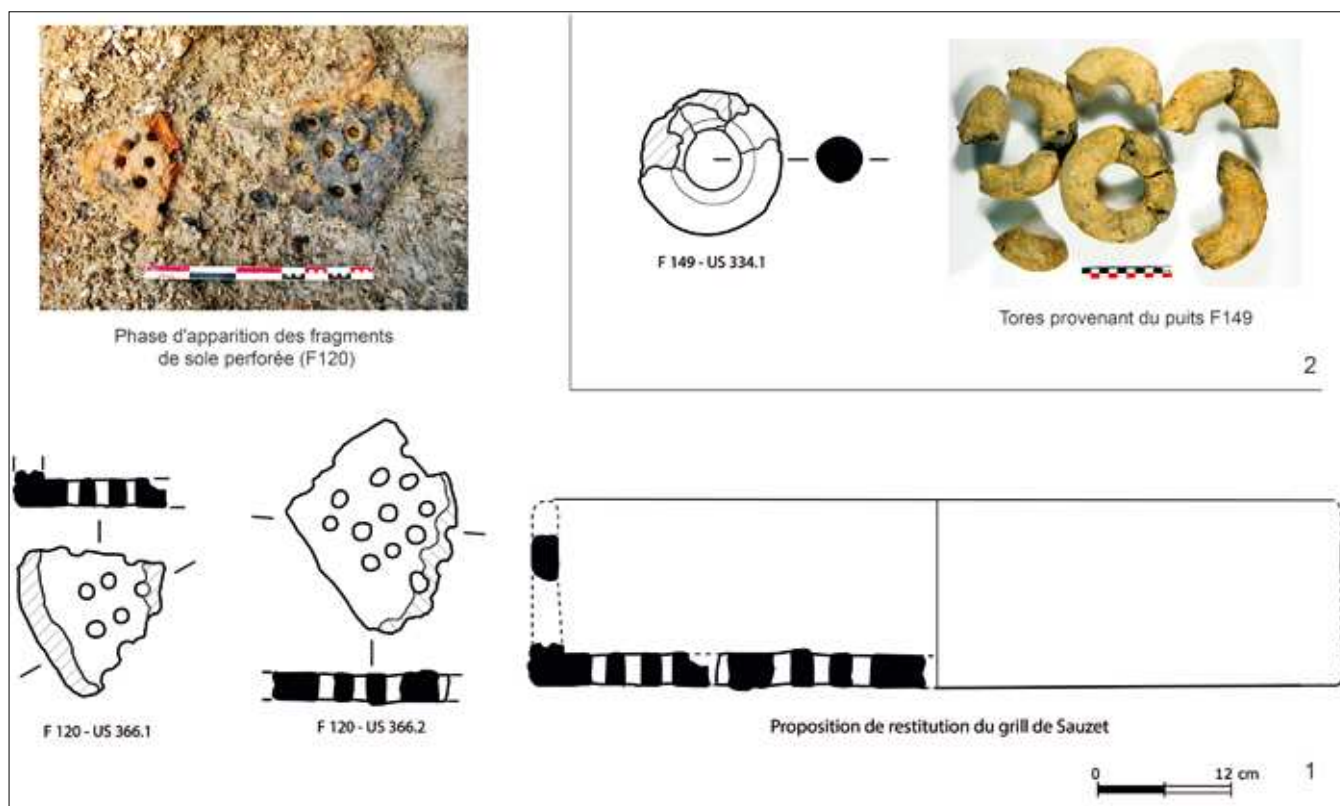


Fig. 10. Ensemble des vestiges des fours issu des différents puits ; 1. Photographie, dessins et proposition de restitution du grill de Sauzet ; 2. Photographie et dessin des tores en terre crue du puits F149 (cl. Archeodunum ; dessins et DAO B. Clément).

de paroi de four, d'une épaisseur de 3 cm, ont également pu être identifiés. À ce four est associé un lot conséquent de 84 tores en céramique, dont 4 complets, provenant essentiellement du puits F149. Avec une section en demi-cercle, ils présentent une épaisseur de 4 cm pour un diamètre externe de 12 cm et interne de 4,50 à 5 cm (fig. 10, n°2). Il n'est pas rare de retrouver ces éléments associés à des fours-grills ou des grills dans des contextes domestiques. Enfin, concernant la nature de ces éléments en torchis, la pâte est composée d'une argile siliceuse très fine qui présente quelques nodules de calcaire. Elle est dégraissée uniquement avec de la matière végétale présente à hauteur de 20 à 30 %. Des poches d'argiles pures de nature similaire ont été observées dans le paléochenal situé plus au sud et peuvent avoir été utilisées pour la production de ces éléments.

La mise au jour de fragments de four en terre crue sur le site de Sauzet constitue une découverte d'importance dans le contexte régional. Ce type de four trouve des équivalents dès la fin du Bronze final dans le monde alpin, notamment sur le site de Sévrier (Haute-Savoie), qui constitue le parallèle le plus emblématique<sup>31</sup>. Dans le monde méditerranéen, ces éléments sont connus dans des contextes datés entre la fin du VI<sup>e</sup> et la fin du IV<sup>e</sup> s. a.C., comme à Cavaillon (Vaucluse) ou à l'Île et à L'Arquet, sur la commune de Martigues (Bouches-du-Rhône)<sup>32</sup>. D'après ces comparaisons, il est possible de restituer un grill portatif, prenant la forme d'une jatte aux parois verticales et dotée d'un fond perforé (fig. 10, n°1). Ces éléments pouvaient être accompagnés d'un couvercle également en terre crue. Cette découverte permet d'élargir leur aire

31. D'autres fours similaires ont également été découverts récemment au nord du Rhône dans des contextes chronologiques proches (Maza 2010 ; Pranyies & Granier 2011). Bocquet & Couren 1974.

32. Lagrand 1959 ; Chausserie-Laprée & Nin 1990 ; Nin 1999.

de diffusion à la moyenne vallée du Rhône. D'un point de vue chronologique, nous pouvons évoquer les tores mis au jour sur l'oppidum de la Cloche (Bouches-du-Rhône) dans des contextes datés de la fin de l'âge du Fer<sup>33</sup>.

Deux hypothèses peuvent être proposées pour la destination de ces fragments de four-grill associés à des tores en argile. La première concerne une fonction tournée vers l'artisanat et la production de céramiques. En effet, pour les éléments découverts dans le monde alpin et au nord du Rhône<sup>34</sup>, les fours sont souvent associés à des tores en argile et à des fragments de céramique présentant des traces de sur-cuisson ou de déformations liées à la chaleur. En revanche, pour les éléments découverts en Gaule méridionale, une destination domestique semble plutôt privilégiée, ces fours servant alors au grillage des céréales, au boucanage des viandes ou à la cuisson de la nourriture<sup>35</sup>. Les tores jouent quant à eux un rôle pour le calage des vases lors de la cuisson des aliments, voire pour la mise en place du grill au-dessus d'une plaque foyère, dont plusieurs fragments ont également été découverts dans le comblement des puits. L'absence de reste céramique présentant des traces de sur-cuisson ou de déformation nous pousse à privilégier cette seconde interprétation. Elle est confortée par la nature du mobilier céramique renvoyant plutôt à une occupation à vocation domestique, sans doute localisée à proximité immédiate de l'aire fouillée.

## CONCLUSION

Le site de Sauzet a livré cinq fosses profondes qui, par leur morphologie, leurs dimensions et la nature hydromorphe de la partie inférieure de leur comblement, semblent correspondre à des puits à eau. Les altitudes inférieures atteintes par ces structures sont d'ailleurs très proches<sup>36</sup>, malgré le pendage du terrain et la distance qui les séparent<sup>37</sup>. Ceci témoigne d'une volonté d'atteindre le niveau de la nappe phréatique. Aucune trace d'un quelconque cuvelage n'a été observée. Il est possible que l'érosion des parois et le rabattement postérieur de la nappe aient entraîné la disparition complète de toute forme de confortement des parois, mais il semble toutefois plus probable que la présence d'un substrat compact – du moins dans sa partie supérieure, constituée de limons argileux – n'ait pas nécessité un renforcement des parois de ces structures. Des puits similaires sont d'ailleurs connus sur le site de Lattes, où ils apparaissent à partir du II<sup>e</sup> s. a.C. (sondages 26-84, puits 1 et 4). Il s'agit là aussi d'excavations profondes, de plan circulaire et dépourvues de cuvelage, qui laissent place à des puits cuvelés dès le I<sup>er</sup> s. a.C.<sup>38</sup>. Dans le cas de Sauzet, la proximité de la nappe phréatique a pu favoriser l'aménagement et la multiplication de puits dont la fonction semble être liée à un simple usage domestique. Notons que certains exemples, comme sur le site de Buzerens à Bram pour le Premier âge du Fer<sup>39</sup>, ont permis de démontrer l'existence de puits pour chaque unité d'habitation, ce qui pourrait être le cas à Sauzet. La présence d'un cours d'eau à quelques centaines de mètres au nord n'a pas empêché les habitants d'avoir recours à ce type d'aménagement. Ce phénomène a d'ailleurs également été mis en évidence sur les habitats de la fin de l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne<sup>40</sup>. Comme nous l'avons vu, l'abandon de la fonction première des puits a entraîné leur utilisation comme fosses-dépotoirs. Leurs comblements ont en effet livré un lot de mobilier abondant et présentant une grande homogénéité. L'étude de ce matériel a par ailleurs permis de dater l'abandon et le comblement de l'ensemble des puits de Sauzet de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. a.C.

Rattachable au tout début de la présence romaine dans la *Provincia*, le mobilier céramique mis au jour dans les puits révèle une certaine originalité. En effet, la vaisselle de service montre un attrait certain pour les productions de type "gaulois", où les grises fines tiennent une place prépondérante. Les productions de vaisselles fines importées demeurent, quant à elles, anecdotiques. De ce fait, l'éventail des comparaisons les plus probantes se situe davantage en Drôme provençale et dans le Vaucluse (Le Pègue, Bollène...) que dans le nord du département. Toutefois, pour nuancer, il faut rappeler que les contextes précoces de Valence et de Soyons restent, à ce jour, fort peu documentés. Pour autant, ce constat peut également être établi pour les céramiques communes, puisque l'ensemble des comparaisons effectuées renvoie au groupe provençal défini par P. Arcelin<sup>41</sup>. Les céramiques à pâte calcaire montrent par ailleurs un phénomène d'imitation concernant certaines

33. Chabot 2004.

34. Bocquet & Couren 1974.

35. Nin 1999.

36. Entre 101,75 m et 102,25 m NGF, soit une différence maximale de seulement 0,50 m.

37. Près de 55 m séparent F132 de F155.

38. Piqués & Buxo, éd. 2005, 345.

39. Carozza *et al.* 1998.

40. Pion 1996.

41. Py *et al.* 1993, 311-330.

formes de mortiers massaliètes. La présence de mortiers, absents du mobilier céramique gaulois traditionnel, renvoie indéniablement à des pratiques culinaires méditerranéennes. Ces différentes formes de la vaisselle de cuisine montrent un faciès d'approvisionnement provençal, voire même plus méridional, dans lequel l'axe fluvial rhodanien a certainement joué un rôle majeur, comme en témoignent la présence d'amphores gréco-italiques de transition, de Dressel 1A de forme précoce et, dans une moindre mesure, des *dolia*, dont l'origine de la production et la nature du contenu restent à définir. Paradoxalement, la vaisselle de service reste de tradition gauloise, alors que celle de cuisine révèle des influences et des pratiques méridionales (cruche, mortiers et imitation de *patina* italique). Cet antagonisme illustre peut-être une batterie de cuisine de transition entre la période gauloise et la période romaine.

La nature des artefacts mis au jour témoigne de la pratique d'activités domestiques. Les puits de Sauzet pourraient ainsi relever d'un usage domestique, plus que d'une nécessité liée à une activité de production. La plupart des puits de la fin de l'âge du Fer sont d'ailleurs situés à proximité de bâtiments domestiques et semblent étroitement liés à la sphère familiale<sup>42</sup>. Ces puits pourraient donc témoigner de l'existence d'un site d'habitat de plaine implanté à proximité immédiate, ou constituer les seuls témoins conservés d'un habitat *in situ* dont les vestiges semblent avoir été détruits par la forte érosion et la récente mise en culture de la parcelle.

## Références bibliographiques

- Arcelin, P. (1981) : "Les céramiques de type celtique en Provence", *RAE*, 32 (3-4), 33-74.
- Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (2002) : *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse*, III, *Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, MAM 10, Lattes.
- Barral, P., J.-P. Guillaumet et M.-J. Roulière-Lambert (2014) : *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et second Âge du Fer)*, *Actes du XXXVI<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Vérone, 17-20 mai 2012*, RAE Suppl. 36, Dijon.
- Barruol, G. (1999) : *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule, étude de géographie historique*, RAN Suppl. 1, Paris.
- Bayard, D. et J.-L. Collart, éd. (1996) : *De la ferme indigène à la villa romaine. La romanisation des campagnes de Gaule*, *Actes du II<sup>e</sup> colloque AGER, Amiens, 23-25 septembre 1993*, RAP N° spécial 11, Paris.
- Billaud, Y. (2002) : "Bâtiments gallo-romain de Saint-Martin 2 à Chabrillan (Drôme)", in : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (2002), 711-715.
- Bocquet, A. et J.-P. Couren (1974) : "Le four de potier de Sévrier (Haute-Savoie) (Bronze final)", *Études préhistoriques*, 9, 1-6.
- Bouby, L. (2010) : *Agriculture dans le bassin du Rhône du Bronze final à l'Antiquité. Agrobiodiversité, économie, cultures*, thèse de doctorat, EHESS-Université Toulouse-Le Mirail.
- Brun, J.-P. (2003) : *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*, I, Paris.
- Brun, J.-P., J.-L. Charrière et G. Congès (1998) : "L'huilerie de l'îlot III et les pressoirs d'Entremont", in : *Entremont et les Salyens, Actes du colloque en hommage à Fernand Benoit, 5-6 avril 1996, Aix-en-Provence*, DAM 21, Aix-en-Provence, 44-57.
- Carozza, L., A. Burens, S. Fry et S. Nicol-Pichard (1998) : "Ferme, hameau, village : l'habitat rural protohistorique dans le bassin de l'Aude (du IX<sup>e</sup> s. au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.)", in : Mauné, éd. 1998, 131-157.
- Chabot, L. (2004) : *L'oppidum de La Cloche, Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône*, Protohistoire Européenne 7, Montagnac.
- Chausserie-Laprée, J. et N. Nin (1990) : "Le village protohistorique du quartier de l'Ile à Martigues, Les espaces domestiques de la phase primitive (début du V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> av. J.-C.), I. Les aménagements domestiques", *DAM*, 13, 35-136.
- Collombet, J. (2012) : *Sauzet – A7 – Protection de la ressource en eau – Section 2*, rapport final d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum, Caissargues.
- Ferber, E. (2011) : *Valence, Drôme, Rhône-Alpes, ZAC du Plateau de Lautagne tranche 1*, rapport final de diagnostic, Inrap, Bron.
- Garcia, D. (1987) : "Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'âge du Fer : les formes de stockage des grains", *RAN*, 20, 43-98.

42. Verdin 2011, 11-12.

- Lagrand, C. (1959) : "Un établissement côtier de l'âge du Fer à L'Arquet à La Couronne", *Gallia*, 17 (1), 180-201.
- Lagrand, C. et J.-P. Thalmann (1973) : *Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme). Le sondage n°8 (1957-1971)*, Cahier du Centre de documentation de la Préhistoire alpine 2, Grenoble.
- Mauné, S., éd. (1998) : *Recherches récentes sur les établissements ruraux protohistoriques en Gaule méridionale (IX<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Actes de la Table ronde de Lattes, mai 1997, Protohistoire européenne 2, Montagnac.
- Maza, G. (2010) : *Varennes-lès-Macon "Pré-Rémond"*, I-III, rapport final d'opération d'archéologie préventive, SRA-DRAC Bourgogne, Chaponnay.
- Néré, E. (2011) : *Sauzet, Drôme, Rhône-Alpes : A7- Protection de la ressource en eau - Section 2*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, Bron.
- Nin, N. (1999) : "Les espaces domestiques en Provence durant la Protohistoire", *DAM*, 22, 221-278.
- Pion, G. (1996) : "Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du Second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)". Bilan provisoire des données et esquisse de synthèse", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 55-107.
- Piqués, G. et R. Buxo, éd. (2005) : *Onze puits gallo-romaines de Lattara (I<sup>er</sup> s. av. n. è.-I<sup>er</sup> de n. è.)*, Lattara 18, Lattes.
- (2005) : "Histoire d'eau et nouvelles sources", in : Piqués & Buxo, éd. 2005, 345-351.
- Pranyies, A. et F. Granier (2011) : "Saint-Just 'Chantelarde' (Ain) : occupation du Bronze final et du Premier âge du Fer", *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'âge du Bronze*, 8, 36-40.
- Py, M. (1993) : *Dicocer, Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è.-VII<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes.
- Saintot, S (2002) : "Occupations de la fin de la Tène et de l'époque augustéenne sur le site des Châtaigniers-sud à Monvendre (Drôme)", in : Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental (2002), 645-651.
- Tardieu, J.-P. (1976) : *Recherche sur les dolia dans le Midi de la Gaule: VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.-I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.*, mémoire de maîtrise, Université Aix-Marseille.
- Teyssonneyre, Y., J. Planchon et T. Chemin (2014) : "Restes osseux et céramiques tardo-républicaines locales et importées dans les deux fosses rituelles sur le site de La Condamine à Drôme", in : Barral *et al.* 2014, 611-626.
- Verdin, F., F. Brien-Poitevin, L. Chabal, P. Marinval et M. Provansal (1996) : "Coudounèu (Lançon-de-Provence, Bouches-du-Rhône), une ferme grenier et son terroir au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.", *DAM*, 19-20, 165-198.
- Verdin, F. (2011) : "L'eau sur les habitats de l'âge du Fer, une denrée rare ?", *Archéopages*, 32, 6-13.